



Compte-rendu du Conseil d'orientation du 4 février 2013

Etaient présents :

Jacques Aubert – Commune de Pacé
Sylvain André – Commune de Pacé
Hélène Vallée – Ordre des architectes de Bretagne
Nathalie Saudray - Ordre des architectes de Bretagne
Jean-Yves Chapuis – Rennes Métropole
Raymonde Séchet – Université Rennes 2
Emmanuelle Hellier – Université Rennes 2
Pascal Dupont – INSA Rennes
Jérôme Duchemin – IDEA Recherche
Agnès Lemoine – Université Rennes 2
Gaëlle Kerangueven – CERUR
Gilbert Gaultier – IAUR
Catherine Guy – IAUR
Rozenn Le Bouar – IAUR

Excusés :

Benoît Gautier - Ordre des architectes de Bretagne
Philippe Tourtelier – Ancien député
Frédéric Bourcier – Ville de Rennes
Christophe Moreau – JEUDEVI
Hélène Bernard – AUDIAR
Guy Malbrancke – SEMTCAR
Cécile Bélard du Plantys – Archipel Habitat
Gildas Ecolan – Aiguillon Construction
Etienne Roginsky – Espacil
Bruno Caccia – Habitat 35
Patrick Dieudonné – Institut de géoarchitecture de Brest
Olivier David – Université Rennes 2
Yvon Le Caro - Université Rennes 2
Matthieu Leprince - Université Rennes 1
Christian Le Bart – IEP Rennes
Hélène Bailleul - Université Rennes 2
Marc Rouzeau – IEP Rennes
Jean-François Inserguet - Université Rennes 2
Guy Baudelle - Université Rennes 2
Xavier Guilbaud – STEREAU Ouest

Ordre du jour :

- Election du (de la) Président(e) du Conseil d'orientation
- La mise en œuvre du programme d'actions de l'IAUR

1/ Election du (de la) Président(e) du Conseil d'orientation

Seul le Conseil régional de l'ordre des architectes, qui souhaite fortement être associé à l'IAUR, a présenté sa candidature. L'élection est reportée à la prochaine séance, l'architecte délégué au CROA intéressé étant absent.

2/ La mise en œuvre du programme d'actions

Les fiches action sont distribuées aux participants et examinées une par une.

- **Action 1 : organisation d'un programme de recherche autour de la thématique de l'Energie pour accompagner la transition énergétique**

L'agence nationale de la recherche (ANR) procède à des appels à projet auprès des laboratoires universitaires qui peuvent s'associer à d'autres structures.

L'objectif n'est pas de créer ex nihilo un nouveau programme de recherche. C'est une action qui est véritablement à l'initiative de l'IAUR qui souhaite croiser l'activité des laboratoires et valoriser les travaux de recherche pluridisciplinaire. Ce type de programme doit pouvoir refléter la dynamique recherchée de l'IAUR.

L'ANR développe trois types de recherche : industrielle, fondamentale et appliquée, ce qui permet d'associer les bureaux d'études à ce programme.

Ce programme pourrait s'appuyer sur un terrain d'application rennais et rejoindre les observatoires des éco quartiers (Nantes) qui rencontrent des difficultés à appréhender les usages et les problèmes de gouvernance.

Se limiter aux nouveaux quartiers est-il pertinent ? Il existe également des besoins sur les quartiers existants et déjà beaucoup d'actions sont engagées sur les nouveaux quartiers. Pourquoi ne pas faire un lien avec l'EPF qui tente de réinvestir les centres bourgs en Bretagne (renouvellement et construction à la fois).

Ce n'est pas l'équipe de l'IAUR qui fait la recherche. Il a pour mission de constituer le comité de pilotage et de trouver les financements (il existe également des attentes de la part de groupes comme EDF).

Il reviendrait au Comité de pilotage d'écrire le programme de recherche et de choisir le terrain d'études le plus pertinent, en tenant compte des attentes des commanditaires.

- **Action 2 : Valoriser la recherche produite par les chercheurs rennais**

Plusieurs revues sortent actuellement (ex : Revue Esprit, Place Publique), des publications des agences d'urbanisme (Bordeaux, Lyon...), la Revue Metropolitique (une revue de recherche uniquement publiée sur le web). Il faut donc les connaître et repérer les différents niveaux, montrer à l'extérieur la singularité de chaque revue (académique ou non).

Projet de l'APERAU et de ses laboratoires, la RIU est née parce que les universitaires ne réussissent pas à publier dans les revues d'aménagement et d'urbanisme. Elle ne se confond pas avec Place Publique. Elle est publiée en format papier et web. La publication du 1^{er} numéro est retardée en raison de la concurrence avec Metropolitique et est en attente d'une convention avec les PUR. Il est rappelé que l'IAUR est membre fondateur de l'APERAU d'où son soutien à la RIU, et Catherine Guy est membre du comité de rédaction. La RIU donne la priorité aux publications francophones, contrairement aux revues internationales qui sont anglophones.

Pour mémoire, l'APERAU¹ (Association pour la Promotion de l'Enseignement et de la Recherche en Aménagement et Urbanisme) fédère tous les instituts d'urbanisme de France (environ 40), labellise et évalue les formations.

¹ <http://aperau.org/>

- **Action 3 : Les journées de la recherche de l'APERAU (1 semaine de rencontre en 2015)**

Le Palais des congrès ne sera pas exploitable avant 2017. Ces journées pourraient se dérouler au Liberté (accueil de 500-600 personnes) et néanmoins porter le label Palais des congrès.

- **Action 4 : soutenir les jeunes chercheurs en les mettant en contact avec le réseau des professionnels : aménageurs, promoteurs immobiliers, constructeurs...**

Rôle de l'IAUR : identifier les structures qui pourraient accueillir les conventions CIFRE pour donner envie aux étudiants et aux structures d'accueil de développer la recherche, des stages, des thèses...

- **Action 5 : anticiper les prochaines maquettes de « formation initiale » des formations fédérées au sein de l'IAUR en lien avec les masters en aménagement et urbanisme, l'expertise publique territoriale, l'architecture et les métiers d'ingénieur du génie civil et urbain.**

Quatre établissements fédérés travaillent à anticiper quels seront les prochains diplômes (d'ici 4 ans).

L'objectif est double : d'une part, débattre, de connaître les besoins, les attendus des professionnels ; d'autre part, faire connaître les particularités de chaque master de l'IAUR aux professionnels.

La lisibilité des formations est plus importante que la dénomination.

Il est rappelé que le ministère demande une clarification de l'offre de formation et de passer de la maquette à des accréditations : c'est à l'université de construire une proposition, une spécialité d'un master « aménagement et urbanisme ».

Parallèlement, le ministère de la culture demande une révision de la formation des architectes. Les masters tendent vers une accréditation, d'une formation initiale vers une formation professionnalisante ; ce qui tend à rejoindre le cursus universitaire.

C'est un enjeu principalement régional : dans les autres villes, il n'y a pas de lien entre l'institut d'urbanisme et l'école d'architecture. Il n'existe pas de mise en cohérence à l'échelle de la France mais, de plus en plus, les architectes vont être obligés de travailler avec d'autres spécialistes, d'où une mise en lien nécessaire.

- **Action 6 : valoriser le travail et les compétences des étudiants auprès des professionnels par la Rencontre annuelle de l'IAUR : les étudiants et les professionnels se rencontrent.**

Les participants souhaitent que cette rencontre soit renouvelée chaque année. Ils y trouvent un intérêt autant dans le fond que dans la forme. La préparation et l'animation par les étudiants les placent à un niveau professionnel et sont un apport pédagogique certain. La confrontation de différentes formations est une occasion d'ouvrir la curiosité des étudiants.

Autres intérêts : la co-animation enseignants/étudiants ; l'intervention des habitants est une innovation et une richesse.

Les masters recherche sont demandeurs de ce type d'expérience et seront invités à la prochaine rencontre.

Constat d'une importante participation l'après-midi, ce qui traduit un souhait d'entendre la restitution des commissions.

L'organisation en commissions de travail est pertinente car celle permet davantage le dialogue.

- **Action 7 : valoriser les compétences des étudiants auprès des professionnels « workshop des étudiants et jeunes professionnels de moins de 35 ans ».**

Limite de cette action : absence aux cours des étudiants volontaires.

A chaque formation de s'organiser, de permettre aux étudiants volontaires de participer. Par exemple, pour l'organisation des Rencontres de l'IAUR, des étudiants ont dû rater des cours. Ce concours doit être harmonisé avec les autres travaux en groupe.

Formations potentiellement impliquées : 3 masters de l'UR2, l'ENSAB, l'INSA et l'IEP. Retenir 10 étudiants par formation ?

- **Action 10 : élaborer le contenu d'un Diplôme universitaire pour les métiers de l'aménagement et de l'urbanisme**

Les participants sont d'accord pour qu'une table ronde de 2 heures soit organisée (elle aura lieu le mardi 14 mai à 16h, en lieu et place de la commission formation programmée).

Il existe un besoin d'une nouvelle ingénierie urbaine qui intègre des questions sociétales, techniques que souvent les cadres ou techniciens considèrent comme étant hors de leur champ.

- **Action 14 : Ouvrir et mixer les voyages d'études**

Comment sont choisis les habitants ?

En 2013, c'est une initiative qui s'inscrit dans le cadre de la mission de l'IAUR au Blosne et qui sera élargie aux autres quartiers rennais. Il est envisagé d'élargir à l'échelle de Rennes Métropole en 2014.

**Le prochain Conseil d'orientation se tiendra le 3 juin 2013 à 16h,
Salle des conseils, bâtiment de la présidence, 7^{ème} étage.**